

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 12 décembre 2016  
Séance du 5 décembre 2016

## 18 Association culturelle – subvention sur projet

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM N'DIAYE, MARTIN, Mme BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mme SAVAS, MM BOUKHACHBA, MONTES, BOULAHMANE Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, M. NATANSON.

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme GUENDOUZE

M. ASSAMTI

M. ATAKAYA

Mme MOUSSATEN

Mme FAZAL

Mme MEHADJI

Mme LEHNER

Mme STAMMINGER

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme FOURRIER-CESBRON

M. CABARET

M. LEMAIRE

Mme LAMBRE

Mme BARBETTE

Mme CARLIER

M. SERTAIN

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers absents non représentés : 0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ **Rapport de présentation :**

Madame Méral JAJAN, maire-adjointe, expose :

L'association La Faïencerie-théâtre de Creil développe, dans le cadre de sa programmation jeune public, un ensemble d'activités d'éducation artistique et d'actions culturelles.

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, pour être au plus proche du public familial dans et hors les murs et utiliser toutes les ressources de la représentation : scénographie, lumière, son, musique et vidéo, la Faïencerie-théâtre de Creil présente 3 spectacles jeune public :

- De 3 à 6 ans : théâtre de marionnette avec « L'Ours qui avait une épée / Le camion à Histoires », théâtre en itinérance dans un espace théâtral insolite de 14 m<sup>2</sup>. Ce spectacle sera présenté 17 fois sur le territoire de Creil, dont 13 représentations en temps scolaires et 4 représentations tout public entre le lundi 5 et le samedi 10 décembre 2016 ;
- A partir de 9 ans : Cirque avec « Boutelis » pour 2 représentations : 1 scolaire et une 1 tout public le jeudi 8 décembre 2016 ;
- A partir de 7 ans : Théâtre et vidéo avec « Le Pays de rien » pour 4 représentations : 3 scolaires et 1 tout public entre le 15 et le 16 décembre 2016.

Pour soutenir cette opération, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 10 000 €.

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 5 décembre 2016,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39	Pour : 39	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver l'attribution d'une subvention sur projet de 10 000 € à l'association La Faïencerie-Théâtre de Creil.

**Article 2** : d'imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville, compte n° 6574/313/CA.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **14 DEC. 2016**      Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 16/12/16

et publication ou notification le 16/12/16...

affiché le 16/12/16.....

CREIL, le 16/12/2016.....

  
Maire de Creil  
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services Techniques

Jacques VILMONT